DOSSIER MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DANGEREUES :
PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CELLULE NO 6
AU CENTRE DE TRAITEMENT STABLEX À BLAINVILLE

MÉMOIRE CITOYEN

déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

PASCALE GRAND I CITOYENNE DE BLAINVILLE I 31 MAI 2023

RÉVEIL BRUTAL

J’habite les Basses-Laurentides depuis 30 ans, dont Blainville depuis 22 ans.

De toutes les villes du Québec, j’ai choisi, sans le savoir, de m’établir dans l’une des rares villes de la province ayant accepté l’enfouissement sur son territoire de déchets dangereux en aussi grande quantité et, de surcroit, à proximité d’un milieu humide d’une grande valeur, la Grande Tourbière de Blainville.

ANNÉES 1980-1990

LA GESTION DES DÉCHETS DANGEREUX

UN ENJEU PROVINCIAL[1]

UNE SOLUTION IMPOSÉE LOCALEMENT

EN 1991, BLAINVILLE COMPTE 22 679 HABITANTS

MALGRÉ LA FORTE OPPOSITION DE CITOYENS DE BLAINVILLE

La Ville de Blainville et ses élus ont accepté l'implantation de Stablex sur son territoire.

Ils y on vu une opportunité de faire croître les revenus de la municipalité avec la construction d'accès autoroutiers, la création d'un parc industriel et la construction de plus grosses résidences. [2]

En 1981, le ministère de l'Environnement impose par décret l'implantation d'un site d'accueil et d'enfouissement de déchets dangereux à Blainville et donne son assentiment à l'entreprise Stablex pour leur prise en charge. [3]

La municipalité est choisie parce qu'elle est dans un rayon de moins de 40 kilomètres de Montréal, grand producteur de déchets dangereux. [4]

CROISSANCE DES DÉCHETS DANGEREUX DE L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC ENFOUIS À BLAINVILLE

1988

Sur **96 000** tonnes de déchets traités **72 %** proviennent des États-Unis et **8 %** du reste du Canada). [5]

Les quantités de déchets dangereux qui entrent dans Laval-Laurentides sont **20** fois plus importantes que celles qui y sont produites et que celles qui en sortent. [6]

1991

Stablex a reçu et traité, **96 000 tonnes** de déchets, dont près de 78 000 tonnes (plus de 80 %) provenant de l'extérieur du Québec. [7]

2015

Stablex souhaite traiter environ 25 % plus de déchets dangereux.
Les volumes passeraient de **175 000 à 225 000** [8] tonnes métriques par année.

2023

Stablex veut doubler sa capacité d'enfouissement jusqu'à **13 millions de tonnes** de matières dangereuses grâce à son projet de cellule 6. [9]

ACQUISITION ET VENTES DE STABLEX PAR DES INTÉRÊTS ONTARIENS ET AMÉRICAINS

1983

Stablex Canada s'établit à Blainville

1991

Stablex est vendue à un consortium américain, le groupe Concord.[10]

2005

L'entreprise ontarienne Marsulex fait l'acquisition de Stablex pour 71,2 millions de dollars [11]

2010

Stablex est achetée par US Ecology pour 80 millions de dollars.[12a]
Cette acquisition permettra de pénétrer davantage le marché nord-américain.[12b]

2022

US Ecology, qui détient Stablex, est achetée par Republic Services pour 2.2 milliards. L'entreprise possède et exploite plusieurs sites à la grandeur des États-Unis, de même qu'au Canada et au Mexique.[13]

CROISSANCE DES DÉCHETS DANGEREUX EN AMÉRIQUE DU NORD

1988

La production totale de déchets industriels dangereux s'élevait à **3,8 millions de tonnes** en **Ontario** et à **1,3 millions de tonnes** au **Québec** [14]

2013

Les établissements industriels du **Canada**, des **États-Unis** et du **Mexique** ont déclaré au total quelque **5 milliards de kilogrammes** de polluants chaque année, dont 335 millions qu'ils ont transférés hors site pour élimination.[15]

2016

Chaque année, environ **7,6 milliards de tonnes** de déchets solides industriels sont générés et éliminés dans un large éventail d'installations industrielles américaines.[16]

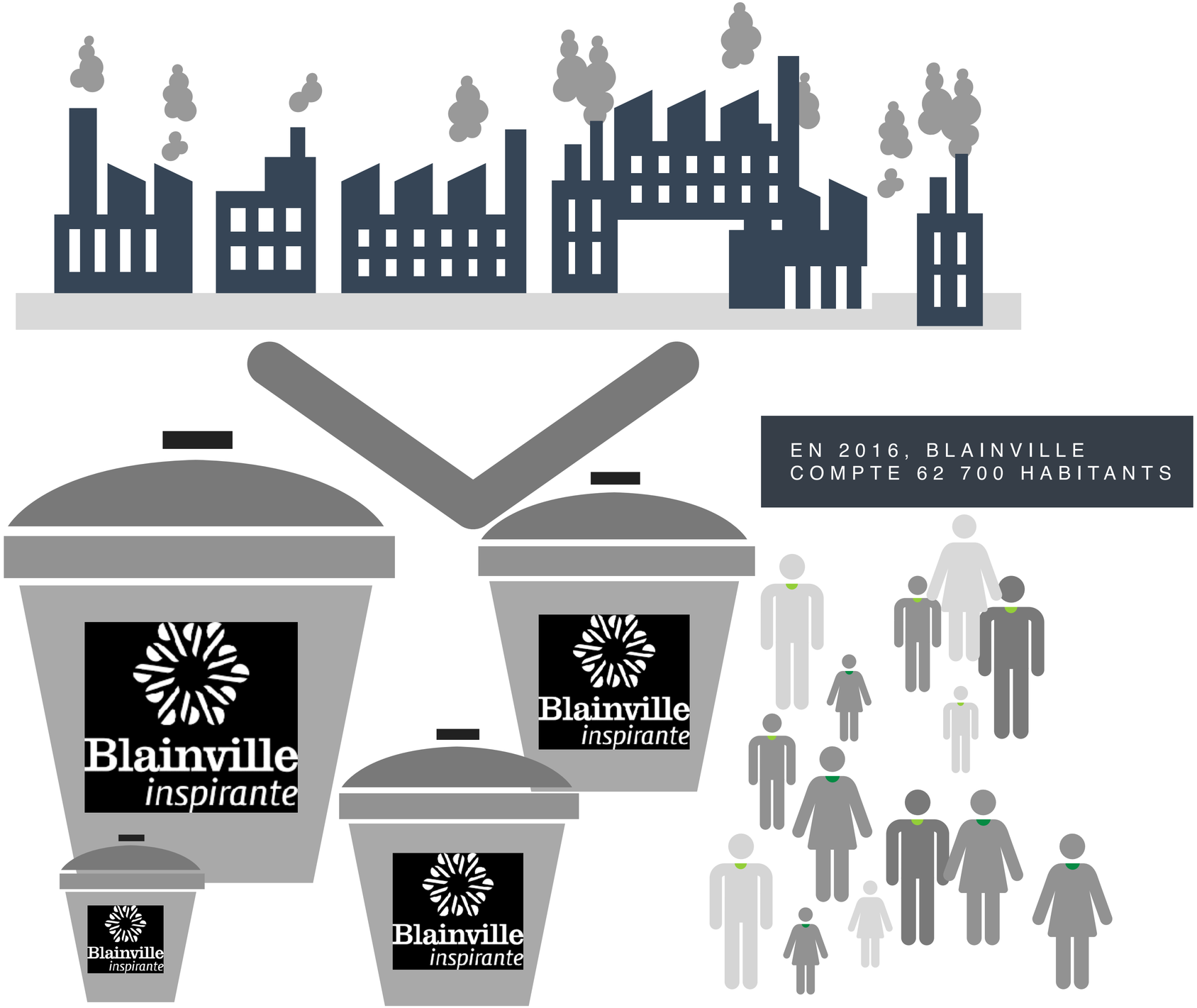

EN 2016, BLAINVILLE COMPTE 62 700 HABITANTS

ANNÉES 2000-2020

CROISSANCE EFFRÉNÉE DES DÉCHETS DANGEREUX

BLAINVILLE, CIMETIÈRE DES DÉCHETS DANGEREUX DES AUTRES

En 2023, l’histoire se répète

L’entreprise Stablex a des projets d’expansion de ses activités d’enfouissement.

Ceux-ci passent par l’implantation d’un plus grand site pour augmenter sa capacité d'accueil et d’enfouissement de déchets industriels à Blainville.

J'APPRENDS QUE VILLE DE BLAINVILLE ET SES ÉLUS

- **ont entériné en 2020 une entente à l'unanimité pour vendre un terrain boisé, parsemé de milieux humides à l'entreprise Stablex.**
- **ont ainsi donné à Stablex les moyens de recevoir et d'enfouir encore plus de déchets dangereux et pour plus longtemps que ce qu'aurait permis le terrain initial consenti par le Gouvernement du Québec.**
- **ont privilégié la pérennité de cette entreprise au détriment de nos sols, de notre eau, de notre air, de l'unique et incroyable Grande Tourbière de Blainville et de la faune et de la flore qui l'habitent, ainsi que notre santé, notre qualité de vie et la valeur immobilière de nos habitations.**

La capacité de réception sur les terrains argileux sur une profondeur de 25 mètres, passera de 875 000 tonnes métriques, actuellement, à 1,125 million de tonnes métriques, dans 5 ans, selon les calculs alors projetés par Stablex en 2015.[17]

Stablex estime que le projet de sa cellule 6 va détruire 52 hectares d'habitat forestier et 9 hectares de milieux humides, bien que reconnaissant la grande valeur écologique des milieux humides qui ceinturent le terrain visé.

J’APPRENDS QUE

- la municipalité de Blainville perçoit chaque année près d’un demi-million en taxes foncières de Stablex.

Ville de Blainville reçoit annuellement 10 000 $ pour financer des activités communautaires telles que le nettoyage de ses berges.

- la municipalité s’est vue consentir par Stablex un don de 120 000 $, à titre de partenaire OR, pour accueillir les Jeux du Québec d’hiver à Blainville en 2026.[18]

J’APPRENDS QUE…

- en 1990, le Gouvernement du Québec crée une commission d’enquête pour faire l’analyse de la façon dont le Québec dispose des déchets dangereux sur l’ensemble de son territoire.

- aux termes de multiples consultations d’experts, de visites de sites de traitement de déchets dangereux ici et ailleurs dans le monde et après avoir entendu les représentants de Stablex ainsi que des experts scientifiques sur les procédés utilisés par Stablex à Blainville, cette commission conclut qu’ils ne sont pas aussi sécuritaires que Stablex le prétend.[19]

J’APPRENDS QUE…

- des centaines d’incidents ont été répertoriés à l’usine de de Stablex à Blainville. [20]
- la membrane utilisée pour enfouir les déchets dangereux par Stablex a une garantie limitée de 5 ans de son fabricant Solmax International, alors que Stablex prétend que ses procédés sont garantis à perpétuité. [21]
- le ministère de l’Environnement n’a pas donné suite aux recommandations de la commission d’enquête.
- aucun test de sécurité des installations de Stablex n’est réalisé par le ministère de l’Environnement. [22]
- le ministère de l’Environnement se contente des résultats de tests et d’analyses faits par l’entreprise concernant la sécurité de ses procédés et de ses sites d’enfouissement.

J’APPRENDS QUE…

- des produits dangereux circulent par millions de tonnes par train et par camion sur tout notre territoire.
- le Canada ignore où aboutissent certains déchets industriels importés des États-Unis et du Mexique et admet que d’importantes lacunes subsistent dans la déclaration et le suivi des transferts pour l’élimination de déchets industriels à l’échelle du continent nord-américain.[23]

J’APPRENDS QUE…

c’est grâce à la vigilance et à la bienveillance de 22 personnes et organismes que le projet d’expansion des activités de Stablex menaçant la Grande Tourbière de Blainville s’est retrouvé devant le Bureau d’audiences publiques en environnement, et non pas grâce à celles des élus de Ville de Blainville, qui sont :

- Liza Poulin (mairesse)
- Marie-Claude Perron
- David Malenfant
- Serge Paquette
- Philippe Magnenat
- Francis Allaire
- Nicole Ruel
- Patrick Marineau
- Stéphane Bertrand
- Michèle Murray
- Marie-Claude Collin
- Stéphane Dufour
- Jean-François Pinard

Merci!

- Francine Poisson
- Marie-Claude Lacroix
- Anick Plouffe I Benoit Beauchamp I Samuel Beauchamp
- Mères au Front Rivière-des-Mille-îles
- Syndicat local de l’UPA des Basses-Laurentides
- Serge Paquette
- Climat Québec
- Claude Beaudet
- France Laframboise
- Nicole Gravel
- Angèle Pelletier
- Mathieu Dubois
- Holly Dressel
- Léopold Bigras
- Michel Mongeon
- Pamela Soto
- Alexandre Richard
- Patrice Boucher
- François Laflamme
- Pierre Gingras

J’APPRENDS QUE

on endort les citoyens avec des slogans creux tels que **Blainville inspirante!**

BLAINVILLE AURAIT ÉTÉ INSPIRANTES SI…

elle avait informé les citoyens en diffusant de l’information sur ce projet important sur son site Web et sur ses réseaux sociaux.

elle avait mené une consultation auprès des citoyens.

BLAINVILLE AURAIT ÉTÉ INSPIRANTES SI…

ses préoccupations environnementales l’avaient amenée à s’opposer à ce projet d’expansion.

elle avait envisagé une autre option à celles de l’un ou de l’autre des terrains, soit ni l’un ni l’autre des terrains.[25]

LE GROS BON SENS NOUS DICTE DE REFUSER

les projets d’expansion d’une entreprise privée dont les visés sont d’augmenter sa capacité d’accueil de déchets dangereux importés de partout sur le continent nord-américain pour les enfouir à Blainville dans un milieu humide à grande valeur écologique, situé en plein coeur de milieux de vie.

J’APPRENDS QUE

des leviers sont mis à la disposition de Ville de Blainville pour prioriser la protection de milieux humides

Loi concernant la conservation des milieux humides [26]

L’objectif *aucune perte nette* vise à maintenir l’intégrité des milieux humides et hydriques au Québec, qui jouent un rôle important dans la lutte contre les changements climatiques.

RCI-2022-96 DE LA CMM [27]

Règlement sur la protection des milieux naturels, un outil de la Communauté métropolitaine à la disposition des municipalités.

Schéma d’aménagement et de développement de la MRC Thérèse-de-Blainville [28]

Certains territoires d’intérêt, dont les milieux humides sont identifiés afin de sensibiliser les acteurs locaux et régionaux à l’importance de préserver l’intégrité du capital environnemental, tant d’un point de vue culturel, économique et social.

Le Plan régional des milieux humides et hydriques est en cours d’élaboration et sera déposé au ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs en décembre 2023.

RÉFÉRENCES

1. Cahiers de Géographie du Québec l Évaluation des impacts sociaux de projets majeurs dans l'étalement périurbain, le cas de Stablex à Balinville, région de Montréal l Volume 38, n° 105, décembre 1994 l page 355

2. Cahiers de Géographie du Québec l Évaluation des impacts sociaux de projets majeurs dans l'étalement périurbain, le cas de Stablex à Balinville, région de Montréal l Volume 38, n° 105, décembre 1994 l page 365

3. Gouvernement du Québec, décret numéro 1317-81, 13 mai 1981

4. Cahiers de Géographie du Québec l Évaluation des impacts sociaux de projets majeurs dans l'étalement périurbain, le cas de Stablex à Balinville, région de Montréal l Volume 38, n° 105, décembre 1994 l page 355

5. Les déchets dangereux au Québec : une gestion environnementale, Rapport présenté au ministre de l'Environnement du Québec, 1990, page 42

6. Les déchets dangereux au Québec : une gestion environnementale, Rapport présenté au ministre de l'Environnement du Québec, 1990, page 88

7. Les déchets dangereux au Québec : une gestion environnementale, Rapport présenté au ministre de l'Environnement du Québec, 1990, page 42

8. Croissance inorganique pour Stablex, La Presse, 13 octobre 2015

9. Un cimetière de déchets dangereux veut s'étendre dans les Laurentides, Radio-Canada, 20 avril 2023

10. Cahiers de Géographie du Québec l Évaluation des impacts sociaux de projets majeurs dans l'étalement périurbain, le cas de Stablex à Balinville, région de Montréal l Volume 38, n° 105, décembre 1994 l page 362

RÉFÉRENCES

11. Marsulex confirme l'acquisition de Stablex, Le Devoir, 18 août 2005

12a. Marsulex vend sa division Stablex pour 80 millions de dollars, La Presse, 13 septembre 2010

12b. Stablex en voie de passer aux mains d'intérêts américains, Nord Info, 16 septembre 2010

13. Republic Services closes $2.2B acquisition of US Ecology in major hazardous waste expansion, Waste Dive, 2 mai 2022

14. Les déchets dangereux au Québec : une gestion environnementale, Rapport présenté au ministre de l'Environnement du Québec, 1990, page 27

15. Le Canada ignore où aboutissent certains déchets industriels importés, Le Devoir, 2 mai 2023

16. Guide for Industrial Waste Management : Protecting Land Ground Water Surface Water Air, EPA

17. Croissance inorganique pour Stablex, La Presse, 13 octobre 2015

18. Contributions financières de la compagnie Stablex Canada inc. à la Ville de Blainville (2014 à 2023), Documentation du dossier, Bureau d'audiences publiques en environnement, 2023

19. Les déchets dangereux au Québec : une gestion environnementale, Rapport présenté au ministre de l'Environnement du Québec, 1990, page 45

20. Interventions de UE Stablex : Liste des accidents

21. Geomembrane Lifetime Prediction : Unexposed and exposed conditions. Solmax International

RÉFÉRENCES

22. Les déchets dangereux au Québec : une gestion environnementale, Rapport présenté au ministre de l'Environnement du Québec, 1990, page 189
23. Le Canada ignore où aboutissent certains déchets industriels importés, Le Devoir, 2 mai 2023
24. Requêtes de consultation publique ou de médiation
25. Annexe A l Communication de Liza Poulin, mairesse de Blainville suite à une demande d'information de ma part, xx mai 2023.
26. Assemblée nationale, Projet de loi no 132 (2017, chapitre 14), Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques
27. Règlement de contrôle intérimaire de la Communauté Métropolitaine de Montréal concernant les milieux naturels, 2022
28. Schéma d'aménagement et de développement de la MRC Thérèse-de-Blainville

ANNEXE A

De: Liza Poulin <liza.poulin@blainville.ca>
Date: 16 mai 2023 à 18:11:15 UTC+3
À:
Objet: TR: Ententes entre conseil de Ville de Blainville et Stablex sur déchets dangereux

Bonjour Mme Grand,
D'abord, je suis désolée du délai de réponse. Nous recevons régulièrement un volume important de questions et de commentaires de citoyennes et de citoyens, et ce, sur toutes sortes de sujets et voulons prendre le temps de bien répondre.

Je comprends vos préoccupations concernant le projet à l'étude au BAPE et croyez que la Ville de Blainville profite des canaux de communication existants pour faire part aux autorités de ses enjeux quant à ce projet.
D'ailleurs, il est vrai qu'un mémoire sera déposé par la Ville lors de la deuxième partie des audiences.
Notre priorité, c'est de préserver la sécurité, la santé et la qualité de vie des Blainvilloises et des Blainvillois, et bien évidemment nos milieux à forte valeur écologique.
À la lumière de vos propos, je pense qu'il est nécessaire de revenir à l'esprit de l'entente survenue entre Stablex et la Ville.
Il vous faut savoir qu'en réalité, deux scénarios de cellule 6 sont sur la table.
Le premier avec lequel il faut composer, c'est le projet d'une cellule 6 sur un terrain du gouvernement du Québec et qui découle d'un décret du gouvernement du Québec qui date de 1981. C'est un scénario d'une cellule déjà planifiée, située sur un terrain situé près des milieux résidentiels et qui empiète sur une tourbière à forte valeur écologique.

Le second scénario, celui étudié par le BAPE, consiste en un réaménagement de la cellule 6 sur un terrain industriel appartenant à la Ville, lequel sert de dépôt de munitions. Ce terrain industriel est plus éloigné de la population que celui déjà prévu depuis 1981. Ce terrain serait vendu à Stablex advenant l'autorisation du réaménagement de la cellule 6 et l'obtention des certifications requises par les autorités compétentes.
Les citoyens et les citoyennes, tout comme la Ville, peuvent faire leurs représentations au BAPE et soumettre leurs préoccupations. Le BAPE fera des recommandations et le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs prendra la décision finale.
Selon les recommandations du BAPE, le gouvernement devra choisir l'option qui convient le mieux.
Dans tous les cas, Stablex devra obtenir les certifications et permis requis pour mettre en activité sa cellule 6.
Il est donc impératif, dans le cadre d'un tel projet, que le ministère effectue toutes les recherches et études qu'il jugera nécessaire, et qu'il réponde aussi aux préoccupations de la population.
De notre côté, nous continuons d'être vigilants et nous voulons nous assurer que peu importe la décision qui sera prise, la santé, la sécurité, la qualité de vie et la préservation de l'environnement prévaudront.
Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations.

<image001.jpg>
Liza Poulin
Mairesse

Ville de Blainville
1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec) J7C 3S9
Tél. : 450 434-5203 | liza.poulin@blainville.ca

<image002.png>
APPUYEZ LA CANDIDATURE DE BLAINVILLE
BLAINVILLE.CA/JEUX-QUEBEC